



Nouvelles du CAST et d'Avenir Togo 2^e semestre 2014



«Il est bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées» – André Gide

L'audace d'espérer et de croire à la providence pour la bonne cause nous aide à avancer positivement malgré les difficultés.



À l'aube de ses 20 ans, le CAST vient de recevoir un immense cadeau inattendu !

Il s'agit d'un bus de 15 places tout neuf pour le déplacement des enfants...

Pour l'inaugurer, nous avons programmé une fête. Les enfants ont pu profiter de cette opportunité et ont fait une sortie jusqu'à Lomé pour découvrir la plage et la mer. Pour certains c'était la première fois. C'était très émouvant...

Ce véhicule était indispensable pour que nos enfants puissent se déplacer en toute sécurité. Il servira aussi pour proposer des visites touristiques et autres déplacements aux visiteurs, amis du CAST.

Nous remercions vivement M. Egger, pasteur à la retraite, ses enfants Lucie et Bernhard Von Allmen et ses amis pour ce beau cadeau qui nous fait chaud au cœur !

Les enfants



Bénédicte



Débora



Pénuel

On ne leur dira jamais assez, le CAST ne remplace pas les familles mais leur sert essentiellement de soutien et de tremplin. Cette année, 3 enfants ont quitté le CAST. Toute l'équipe a travaillé très sérieusement sur ces départs avec les familles, les enfants bien sûr avec l'aide du psychologue. Pénuel, Débora et Bénédicte ont rejoint leur famille respective sous l'œil vigilant du CAST qui continue à assurer leurs frais de scolarité grâce au parrainage. Pénuel est chez sa grand-mère, Bénédicte chez sa tante et Debora chez son père. Même si les départs des enfants sont toujours déchirants, nous sommes convaincus qu'il est très important pour leur

éducation, qu'ils se confrontent à une véritable vie de famille. Aujourd'hui les 3 filles vont bien. Un placement peut être provisoire et certaines expériences sont des tests. Si un enfant se trouve en difficulté d'une façon ou d'une autre : non scolarisé, maltraité, trop malheureux, nous étudions une autre solution pour lui.

Il peut y avoir aussi des départs définitifs à partir du moment où la situation est considérée par le juge des enfants comme stable et saine financièrement et moralement. C'est seulement à partir de là que le parrainage peut être stoppé et attribué à un autre enfant. Bien entendu le parrain ou la marraine est consulté pour décider ensemble du changement de filleul.

Témoignage d'Abra Kadikiti



Abra une jeune fille de 20 ans prise en charge par le CAST nous livre son témoignage : « Je suis orpheline de mère depuis bientôt trois ans. J'ai 2 sœurs et 4 frères et c'est moi l'aînée des filles. Ma mère faisait tourner la famille grâce à de nombreuses activités (travaux champêtres, vente de produits agricoles). Notre père était malheureusement alcoolique et ne se souciait pas de notre sort. Après le décès de ma mère, la situation devint critique. Le toit de paille de notre maison était en très mauvais état et quand il pleut,

toute la maison est inondée. Je me souviens qu'un jour, de retour du champ, j'avais dû reprendre mes cours parce que tous mes cahiers flottaient dans l'eau. Je n'avais pas le choix, il fallait continuer les activités de maman si nous voulions manger. C'est ainsi que je décidai d'arrêter l'école alors que je devais passer en troisième. C'était de mon devoir que de m'occuper de mes sœurs et frères. Non seulement je suis l'aînée mais chez nous une fille n'a pas intérêt à continuer l'école dans une telle situation. C'est ainsi : je dois veiller sur mes frères et sœurs. Les responsables du CAST, qui me connaissent bien car notre maison est voisine, m'ont interpellée pour me dire que je ne devais pas me sacrifier sous prétexte que je suis une fille et m'ont encouragée et soutenue pour que je puisse passer mon brevet. J'ai accepté leur aide et aujourd'hui le CAST soutient ma famille en payant la scolarité des enfants. Ils ont réparé le toit de la maison. J'ai continué mes études et je viens de passer un test pour faire une formation d'éducatrice de maternelle. Je suis fière de mon nouveau projet car je peux m'occuper non seulement de mes frères et sœurs mais aussi des enfants du CAST pour lesquels je représente une grande sœur. Sans l'aide du CAST, je n'aurais pas pu en arriver là. Puisse Dieu bénir le CAST, son équipe et tous leurs amis.

Les champs de fruits et le maraîchage

La culture des fruits de la passion, financée par le fond social de développement (FSD) est une véritable réussite. Nous récoltons 300 kg de fruits par semaine sur 4 hectares que nous avons complétés par la culture des ananas. Le CAST a créé ainsi 4 emplois fixes pour des jeunes orphelins et 25 emplois saisonniers. Ces jeunes développent à Lankui, une culture de passiflores valorisant ainsi la culture bio et ses richesses agricoles. Cette équipe de jeunes, active au cœur du développement durable, est maintenant solide avec une connaissance des techniques de culture des fruits de la passion. Les fruits sont vendus à l'entreprise Fruits'Art Togo SA pour une production d'une confiture de qualité (80 à 85% de fruits) de la marque Maloé distribuée en France.

Le maraîchage se développe bien grâce au dévouement et compétences de notre animateur, Raoul qui s'est maintenant spécialisé dans ce domaine. Nous venons de récolter plus de 80 kg de légumes (patates douces, épinard, gombo etc.)



Le site de la marque Maloé qui signifie « je vais l'aimer » en éwé <http://www.maloefruit.com/produits>

Les travaux d'irrigation

Les travaux d'irrigation ont commencé grâce aux appuis financiers de nos différents partenaires (Talent et partages, EDF, Avenir Togo 54 et Avenir Togo 77). Nous espérons finir les travaux avant la grande sécheresse afin de ne pas perdre nos plans. Que tous soient vivement remerciés pour leur soutien.

La ferme école

Le CAST commence à acquérir une certaine expérience dans le domaine agricole et nous souhaitons agrandir notre production afin de la commercialiser en partie et ainsi créer des emplois en particulier pour nos jeunes. Une part des ventes des produits servira aussi à faire face aux charges salariales qui pèsent sur le budget du CAST. Nous avons donc lancé un projet de ferme école pour pouvoir exploiter au mieux les 30 hectares à Lankui. La Fondation Air France nous a suivis et vient de financer une partie du projet à hauteur de 15 000 €. Les cultures ont commencé avec 3 hectares de manioc, 3 hectares de soja et 3 hectares de maïs et l'agrandissement de l'élevage de poulets et de la culture des champignons.

Nous recherchons d'autres partenaires afin de concrétiser notre ferme école.

L'infirmierie et la pharmacie villageoise

Les gros œuvres de l'infirmierie et de la pharmacie sont presque terminés grâce aux dons d'Avenir Togo 94, Avenir Togo 54, la paroisse de l'Eglise unie de Brive et les laboratoires Jean-Pierre Fabre. Les fenêtres sont posées, certaines portes également, l'infirmierie et les toilettes sont carrelées. Madeleine Rivière, jeune infirmière stagiaire – venue au Cast cette année- propose de déposer une campagne sur le site de Balbeldoor (site qui soutient des projets sociaux par le financement participatif). Nous remercions ici les efforts de chacun pour l'avancement de ce projet très important pour nous tous. **Il nous faut encore trouver des fonds pour les finitions et nous vous encourageons à cliquer ici <https://www.babeldoor.com/fr/projet-du-cast> pour déposer votre don. Vous pouvez nous aider en devenant relai et ainsi diffuser cette information autour de vous le plus largement possible. Pensez toujours à mettre le lien dans vos messages.**

Important : L'accréditation du CAST comme structure d'accueil sera effective quand l'infirmierie ouvrira ses portes.



L'infirmierie-pharmacie

La bibliothèque et l'espace jeux

Voilà 2 années de suite que la municipalité de Cavillon fait don des ventes de la foire aux livres organisée par la Médiathèque et nous voulons ici, remercier non seulement la mairie mais aussi la directrice de la Médiathèque Emmanuelle Tremblay et toute son équipe qui nous font confiance.



Les 20 ans du CAST

Les festivités se préparent et nous avons avancé la date du mois de mars de 2 jours afin de permettre à certaines personnes d'être là et avantager la sortie des filleuls qu'on peut mettre sur le week-end plutôt qu'un jour ouvrable où les enfants doivent être normalement à l'école. Le préprogramme est à la disposition de tous ceux que ça intéresse. Une demande par mail et nous vous l'enversons.

Expositions-ventes

À l'heure où vous nous lisez, plusieurs ventes ont déjà eu lieu : à Bagnols-sur-Cèze, à la Paroisse d'Aix et à Clermont-l'Hérault début novembre. Puis celles à venir :

Du 4 au 6 décembre à Montigny-le-Bretonneux

10 décembre au comité d'entreprise Dassault

Du 13 au 14 décembre à Voisins-le-Bretonneux

Les antennes d'Avenir Togo

L'**antenne Avenir Togo 77** prépare depuis plusieurs mois l'envoi d'un conteneur et ce n'est pas chose simple. Muriel Guez, présidente de cette antenne, toujours volontaire, dynamique et généreuse, nous a informés du départ le 12 décembre prochain. À l'intérieur, des panneaux solaires, des outils, des vélos, des livres, vêtements, matériel scolaire...qui devraient être réceptionnés en janvier par l'équipe du CAST. Très belle opération collective !

L'**antenne Avenir Togo 34** a obtenu l'agrément pour le Service civique. Le Service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation et ce service peut être effectué auprès d'associations ou d'autres collectivités sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger. L'indemnité est de 573 euros net par mois pour une mission d'au moins 24 heures par semaine. La première mission a été confiée à **Francesca Adubra** qui est chargée de valoriser Avenir Togo 34 et de développer ses actions. Nous finalisons un second dossier pour Marc Aurèle Goussanou, jeune agro-forestier qui doit effectuer un contrat de service civique. Sa mission doit se dérouler au Togo dans son intégralité pour assurer le développement de la pépinière et des plantations d'arbres.

L'antenne internationale d'**Avenir Togo Canada** est à l'étude même si certaines actions sont déjà menées chez nos cousins canadiens depuis un an environ, la charte n'est à ce jour pas encore signée. Plusieurs points doivent être discutés : le parrainage en particulier car la gestion de ce dossier doit être adaptée à l'international.

Les antennes 77, 54, 94 s'impliquent très sérieusement dans le parrainage, la plantation d'arbres et de vergers et à de multiples projets comme l'irrigation des champs du CAST. Tous nos remerciements à tous ces bénévoles.

Les adhésions

En raison de la création des antennes, plusieurs d'entre vous les ont rejointes –et c'est bien normal – et règlent maintenant leur cotisation aux antennes, lesquelles, rappelons-le, sont des associations indépendantes administrativement. Avenir Togo France enregistre de ce fait une baisse très nette des adhésions depuis 2 ans. **C'est pourquoi nous vous rappelons de penser à vous acquitter de votre adhésion 2015.** Une association est toujours forte du nombre de ses adhérents.

N'oubliez pas que 66% de votre cotisation comme de tous vos dons sont déductibles de vos impôts à concurrence de 20% de votre revenu imposable.



**Cette année fut pour le CAST sous le signe du fruit de la passion...
Très belles et heureuses fêtes de fin d'année à tous et merci de nous accompagner dans nos actions
pour les enfants du Togo...**

**Nouvelles rédigées par
Olivia de La Panneterie, Présidente d'Avenir Togo et Mana Yevu, Présidente du CAST**



BULLETIN D'ADHÉSION ET DE PARTICIPATION AUX ACTIONS 2015

www.avenir-togo.org

Je soussigné(e),

Mme / Mlle/ M.

.....

Adresse.....

.....

Courriel.....Tél :.....

Fonction.....

Opération « un arbre, un enfant » Un arbre vendu, les frais de santé d'un enfant assurés pendant un an

Je planterai moi-même un arbre sur place avec un enfant ou mon filleul

Je ne serai pas sur place mais je souhaite acheter une plante pour un enfant ou mon filleul (ma filleule)

Je choisis :

Un ébène 50 € Un iroko 20 €

Un teck 30 € Un plant fruitier ou autre 15 €

Je choisis de parrainer un enfant et souhaite recevoir la charte de parrainage

Je choisis de participer au développement de l'agriculture et de l'élevage

Je choisis de parrainer un fauteuil roulant pour un montant de 540 €

Je joins mon règlement à ce bulletin d'un montant de

Adhésion 2015 à Avenir Togo

J'adhère à **Avenir Togo** et je souhaite recevoir la charte de l'association

Tarif normal : 20 €

Tarif jeunes de moins de 25 ans : 10 €

Je renouvelle mon adhésion à **Avenir Togo** (20 €)

Je joins mon règlement à ce bulletin et l'envoie à : **Avenir Togo – c/o Olivia de la Panneterie - 39 av. de Stalingrad
94120 Fontenay-sous-Bois**

Association d'intérêt général à caractère humanitaire et social.

Avantage fiscal : 66% de votre don sont déductibles de vos impôts à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.